



Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
Courriel : municipalite@sasr.ca
www.sasr.ca

Réservé à l'usage de la Municipalité

No. Permis : _____

Formulaire de demande de permis AGRANDISSEMENT

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Propriétaire Requérent (procuration nécessaire) Courriel : _____
Nom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Téléphone : (_____) _____ Cellulaire : (_____) _____

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT

Catégorie d'immeuble

Résidentiel Commercial Agricole

Site des travaux

Même site que le demandeur Autre (compléter ici-bas)

Numéro du lot ou # civique _____ Rue _____

Réservé à l'usage de la Municipalité

Zone : _____

Matricule : _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Description : _____

Caractéristiques des travaux :

Valeur des travaux (excluant le terrain) _____ \$

Date prévue du début des travaux : _____ Date prévue de la fin des travaux : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Cochez si auto-construction

Nom de l'entrepreneur : _____ No R.B.Q. _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Responsable du chantier : _____

DOCUMENTS JOINTS À LA DEMANDE

Plan d'implantation de l'arpenteur-géomètre incluant :

- Identification cadastrale, dimensions et superficie du terrain;
- Les niveaux actuels et projetés du sol mesuré à partir du centre de la rue;
- La localisation et les dimensions de chacun des bâtiments projetés et existants;
- Les distances entre chaque construction et les lignes de terrain;
- La localisation de toute servitude publique ou privée grevant le terrain.
- La localisation des installations septiques

- Une copie des plans d'architecture (avec copie PDF si format plan plus grand que 11x17) incluant :
- Plans du rez-de-chaussée et de chacun des étages;
 - L'élévation de tous les murs, coupe-type et coupe transversale des murs montrant les matériaux utilisés et indiquant les spécifications relatives à ceux-ci;
- Une attestation de conformité au Q-2, r.22 de vos installations septiques, signé par une personne membre d'un ordre professionnel compétant en la matière devra être fourni lors de l'ouverture de la demande, s'il y a ajout d'une chambre à coucher et que vous n'êtes pas desservi par l'égoût municipal.
- Une procuration si le requérant n'est pas le propriétaire.
- Montant au paiement selon le coût des travaux :
- Usage résidentiel :
 - - 50 000\$ = 50\$
 - 50 000\$ à 100 000\$ = 75\$
 - + 100 000\$ = 130\$
 - Autre usage :
 - - 50 000\$ = 75\$
 - 50 000 \$ à 200 000\$ = 150\$
 - 200 000\$ à 500 000\$ = 300\$
 - 500 000\$ à 800 000\$ = 500\$
 - 800 000\$ et plus = 1 000\$

Votre demande de permis sera recevable une fois que TOUS les documents requis nous auront été remis.
Merci

Suite à la réception de tous les documents, si la demande est conforme aux règlements en vigueur, la Municipalité a un délai maximum de 40 jours pour émettre le permis.

COMPLÉMENT D'INFORMATION POUR LE REQUÉRANT

- Un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre devra être déposé à la Municipalité dans les trente (30) jours suivant le parachèvement des travaux.

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT

Je, _____, (lettres moulées) reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections exigées, s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

Signature du requérant : _____ Date : _____

Réservé à l'usage de la Municipalité

Demande reçue par : _____ Date de réception : _____